



Association **NANCY-METZ** à la marche

MONTAUVILLE ⇒ METZ
FRANCE – MOSELLE ET MEURTHE ET MOSELLE

**Marche Populaire
Internationale**



**24 OCTOBRE
2021**



Parcours de 33 km

Membre de la FFSP n°F1284

Visa FFSP 2021 57 256A

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Groupama



VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Participer :** [inscription par internet www.nancymetzalamarche.com](http://www.nancymetzalamarche.com)
- Horaires :** **modalités sur le site** –Passe-sanitaire et masque obligatoire dans le bus
- Parcours :** 33 km, sans difficultés particulières pour les adultes.
Distance déconseillée aux jeunes enfants de moins de 10 ans (responsabilité parentale pour les autres)
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée **au départ de Metz** contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2,-€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Stand de **validation du parcours sur les carnets au retour à Metz**
- Inscriptions :** **date limite d'inscription 22 octobre, limitée à 1000 participants**
Association « Nancy-Metz à la marche »
57050 Longeville-les-Metz
Téléphone: 03 87 68 09 05
Email : association-nancy-metz@orange.fr
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Uniquement boisson fournie aux 3 points de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée. **Modalités suite au « covid » à consulter sur le site**
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens ne sont pas admis
- Secourisme :** **Premiers secours :** mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal

Aucune inscription de dernière minute

DÉPART OFFICIEL
MONTAUVILLE - METZ Salle Polyvalente, départ libre de 7h à 8h00. Accueil à partir de 7H, contrôle du pass sanitaire, remise du tee shirt et sac.

Départ des bus pour Montauville
Départ des bus du complexe St Symphorien de Longeville-lès-Metz pour Montauville entre 6h et 7h impératif.
Accueil des marcheurs à partir de 5h30 contrôle du pass sanitaire, remise du tee shirt et sac.(masque obligatoire dans le bus).

ARRIVÉE
METZ (33 km) Quai des Régates, société des Régates Messines

LOCALITÉS TRAVERSÉES
Montauville - Norroy-lès-Pont-à-Mousson - Vandières - Pagny-sur-Moselle - Arnville - Novéant-sur-Moselle
Dornot - Ars-sur-Moselle - Jouy-aux-Arches - Montigny-lès-Metz - Metz

Balisage spécifique 

POSTES DE RELAIS
3 postes de relais ouverts - Pas de ravitaillement solide, que de l'eau
Important : prévoir son ravitaillement personnel.
Petite restauration payante possible à l'arrivée (boisson - sandwich)

RETOUR
• **A partir de Metz:** rapatriement vers Montauville.
Navettes régulières toutes les demi heure à partir de 14 heures.
Dernier bus à 17 heures.
(masque obligatoire dans le bus)

REGLEMENT DE LA MARCHÉ DU 24 OCTOBRE 2021
ATTENTION : LES MARCHEURS NE SONT PLUS AUTORISÉS À POURSUIVRE LEUR RANDONNÉE APRÈS 15H00 AU-DELÀ DE JOUY-AUX-ARCHES
Aucun départ ne sera autorisé avant 8h au départ de Montauville
Une équipe de serre-file ferme la marche tout au long du parcours
Un service de navette récupère les abandons
Pour des raisons de sécurité les chiens sont interdits sur le parcours ainsi que dans les bus
A PREVOIR : VETEMENTS ADAPTES ET RAVITAILLEMENT PERSONNEL
La marche aura lieu par n'importe quel temps, sauf arrêt préfectoral
Masque obligatoire dans le bus, pass sanitaire obligatoire.

EN CAS DE NON PARTICIPATION LE MONTANT DE L'INSCRIPTION RESTERA ACQUIS À L'ORGANISATEUR
A l'inscription le marcheur reconnaît avoir pris connaissance du règlement
Retrouvez le règlement de cette manifestation sur notre site :
www.nancymetzalamarche.net

